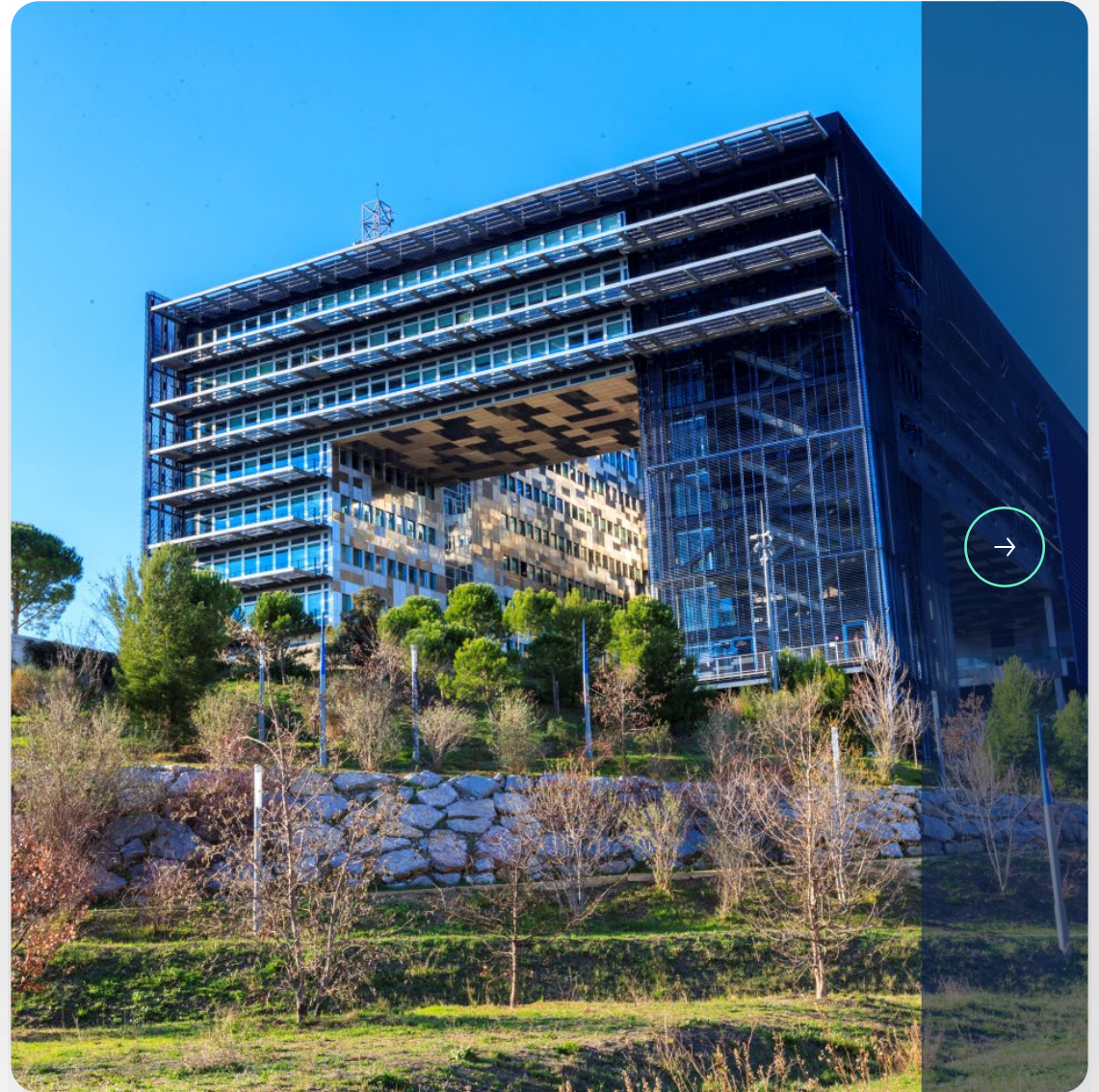




# Débat d'orientation budgétaire

# | 2024





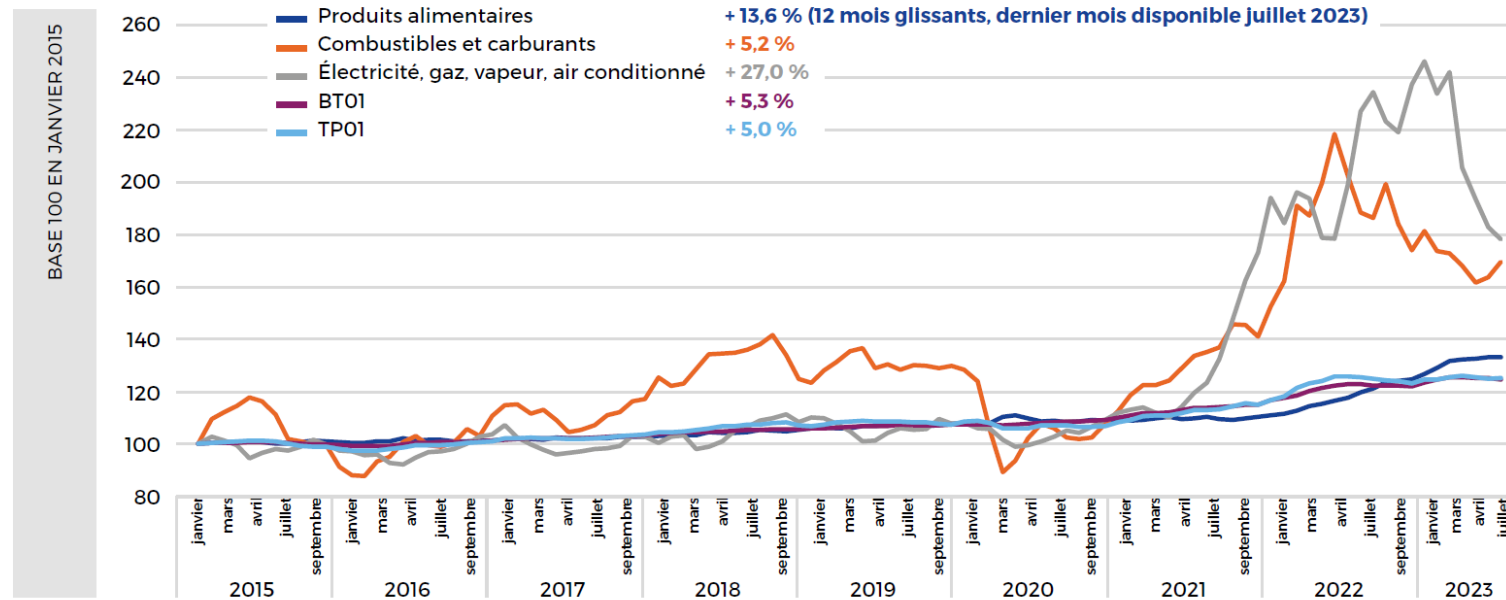
# Le Contexte



# Le choc inflationniste

## Indices de prix impactant la dépense locale

© La Banque Postale



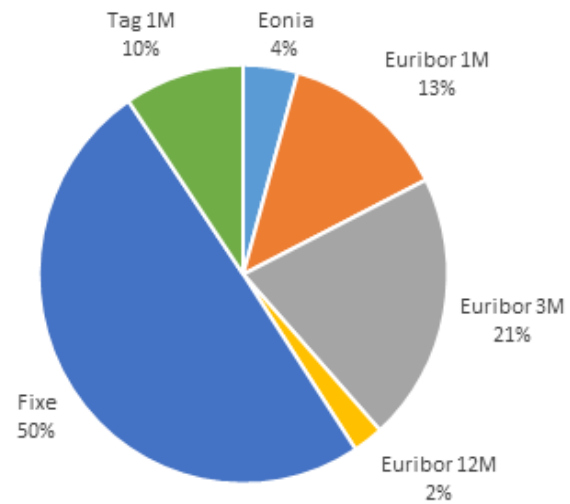
Source : Indices Insee

- Produits alimentaires + 13,6 %  
(12 mois glissants, dernier mois disponible juillet 2023)
- Combustibles et carburants + 5,2%
- Électricité, gaz, vapeur, air conditionné + 27%
- BT01+ 5,3%
- TP01+ 5%

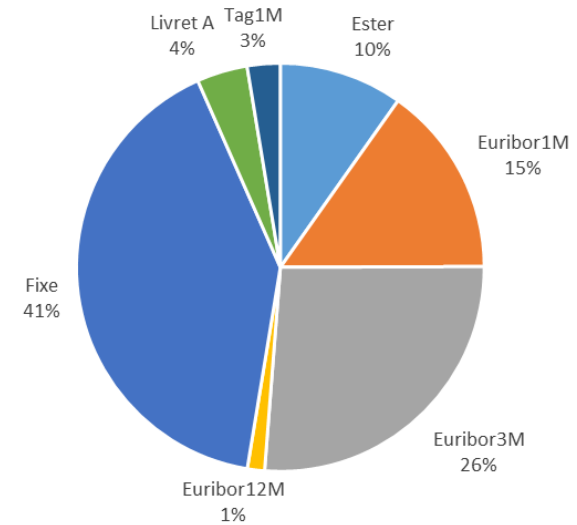
Taux d'inflation global  
de 1% au début du mandat  
à 3,9% attendu en 2024

# La hausse des taux d'intérêts

## Répartition de l'encours de dette en 2020



## Répartition de l'encours de dette en 2024

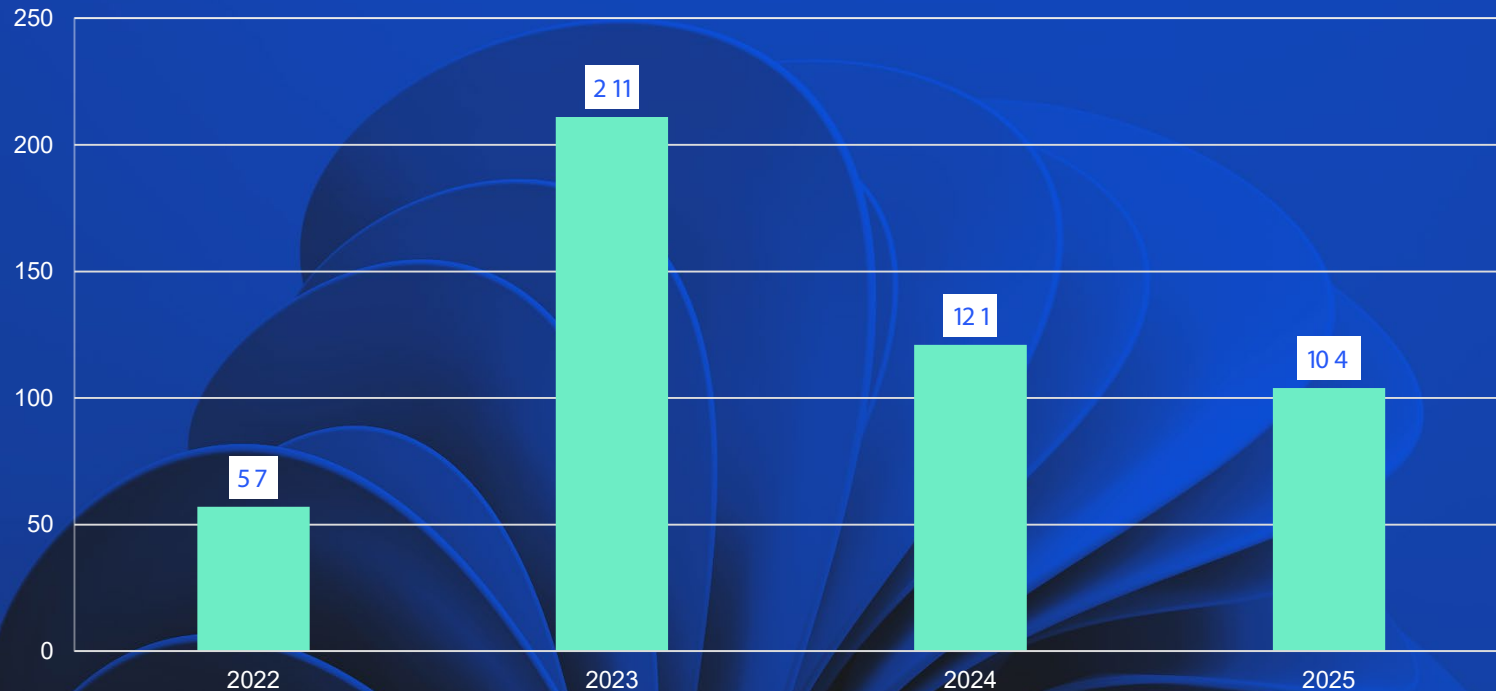


## Evolution des taux d'intérêts depuis 2023

- taux courts de 0 % à 4 %
- taux longs de 1 % à 4 %

# Le choc énergétique

Estimation du prix du gaz en € TTC/MWh



Evolution des tarifs

Electricité : x 2,75 en 2023

Gaz : x 3,7 en 2023

Des dépenses d'énergie  
multipliées par deux entre  
2020 et les estimations  
2024 (de 3,4 M€ à 7,5 M€)

## Le maintien des **taux de fiscalité**

22,49%

Taxe d'Habitation  
sur les résidences  
secondaires (THRS)



Travail en cours  
avec les services  
fiscaux concernant  
les hypothèses  
de recettes de THRS  
à retenir pour 2024

52,63%

Taxe sur  
le Foncier  
Bâti

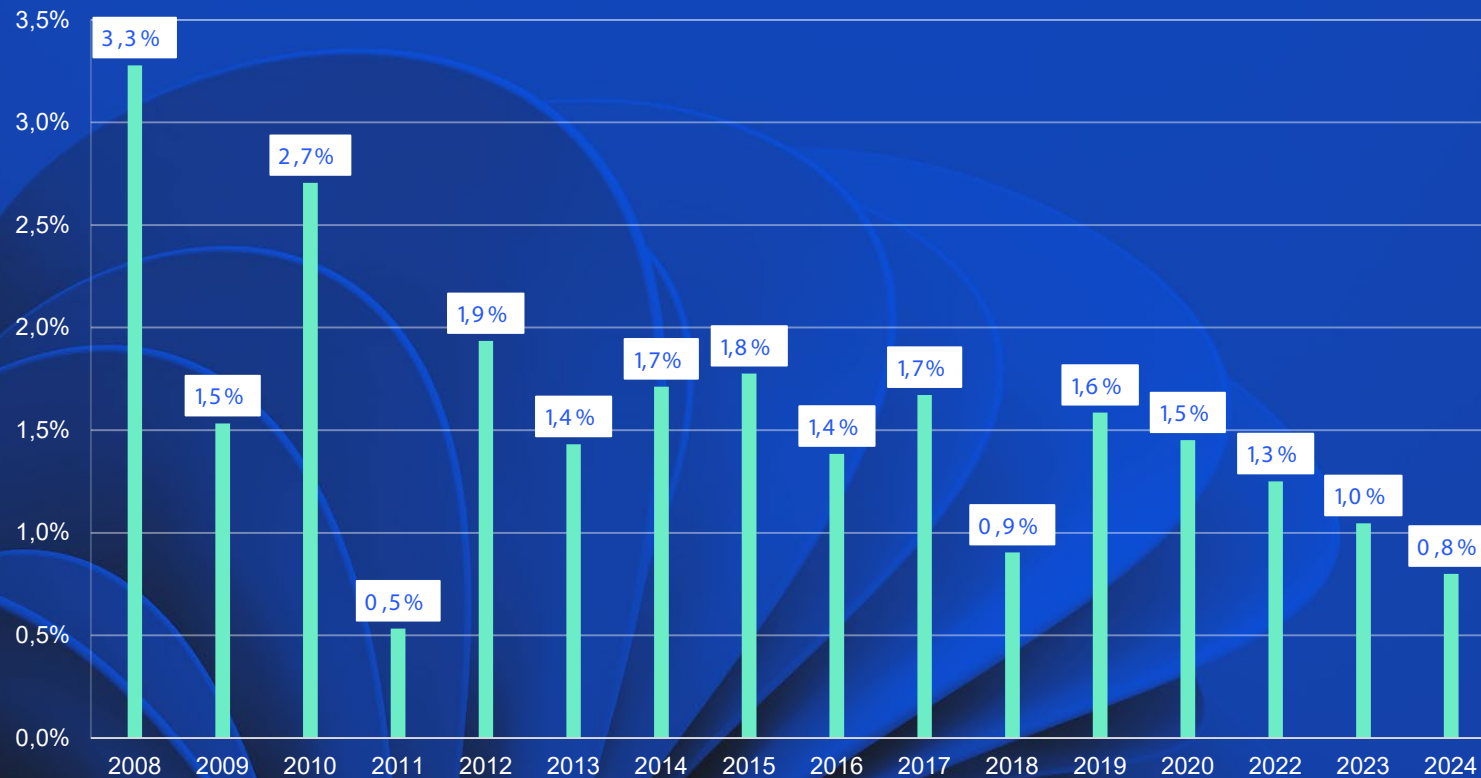
112,71%

Taxe sur  
le Foncier  
Non Bâti

Depuis 2020,  
**stabilité des taux de fiscalité pour les ménages**

# La taxe sur le foncier bâti

Evolution physique des bases de foncier bâti depuis 2011



Recettes de la taxe

242 M€ attendu en 2024  
(60% des recettes)

Evolution forfaitaire  
des bases par l'Etat

3,9% (inflation)

Evolution physique retenue

0,8% (+1,5 M€)

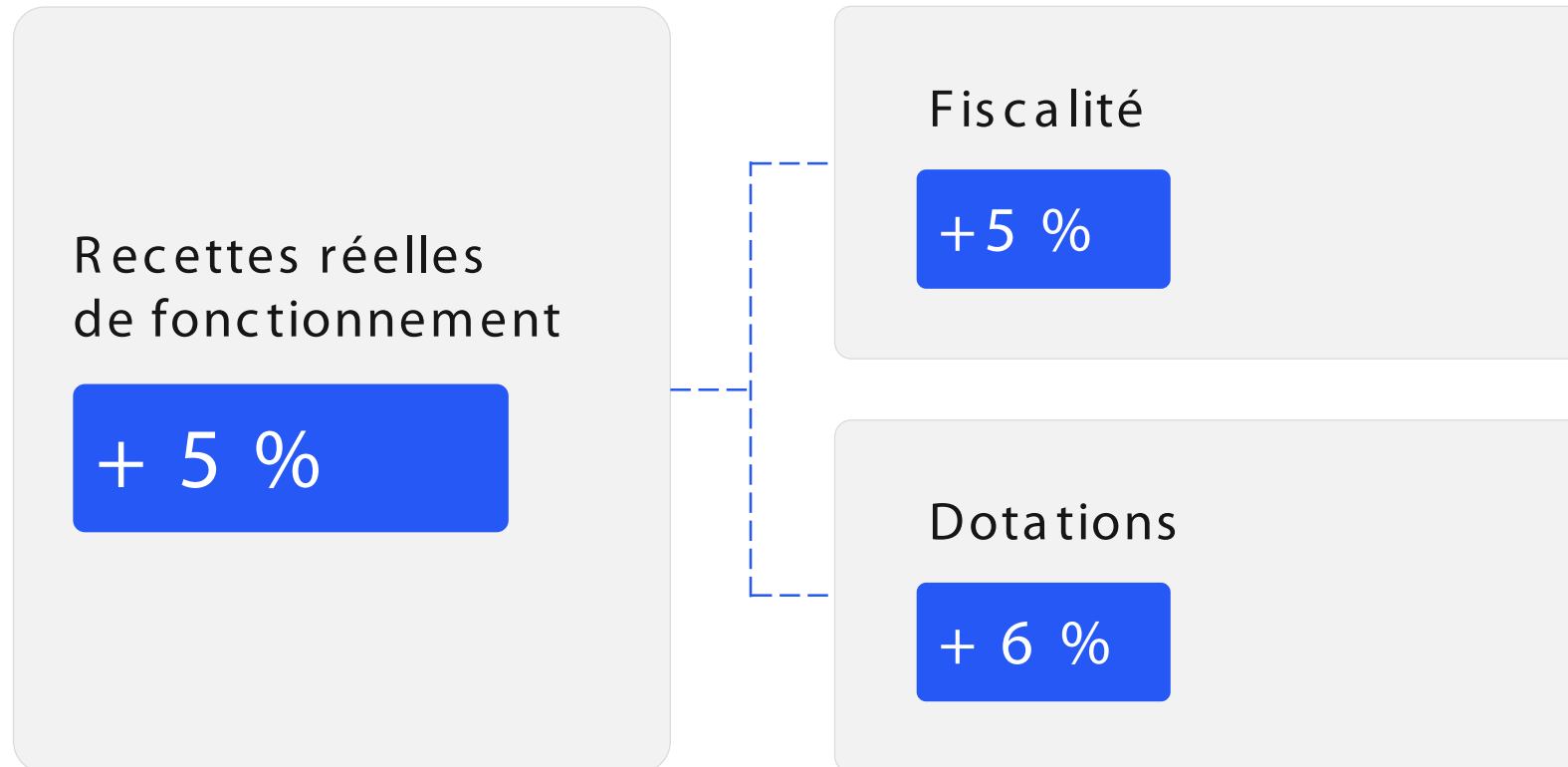


# Les premières Tendances | 2024





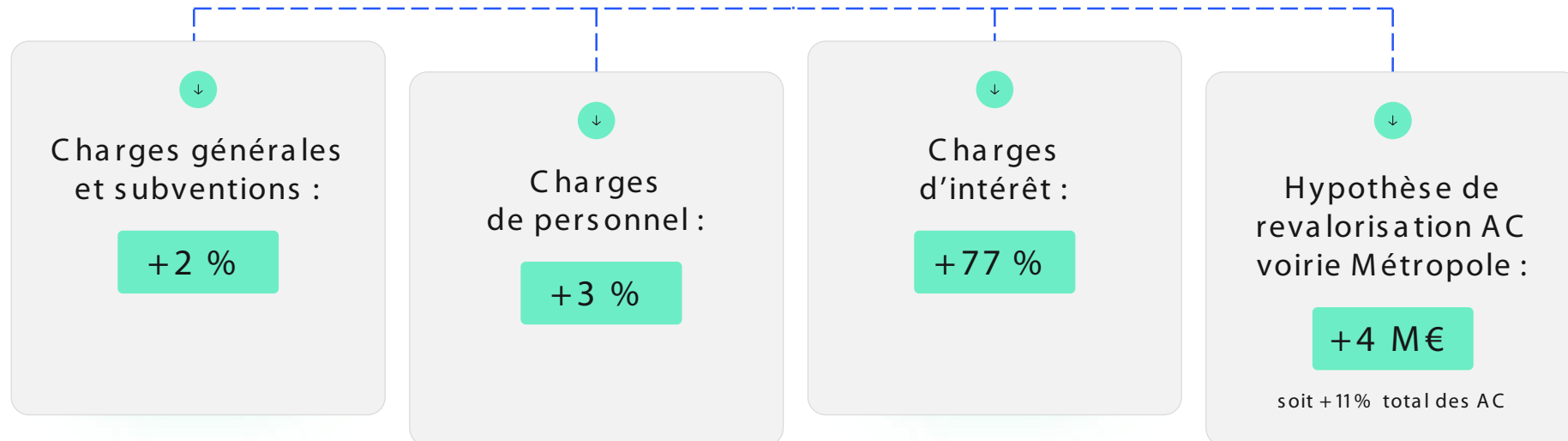
# Les recettes réelles de fonctionnement



# Les Dépenses réelles de fonctionnement

## Dépenses réelles de fonctionnement

+5 %



An aerial photograph of a city, likely Montpellier, France, with a blue color overlay. A large, modern building with a dark facade is the central focus. The city extends to the horizon under a clear sky. A vertical line is visible on the right side of the image.

# Nos | Objectifs



# La stratégie financière du mandat



Maîtriser la **situation financière** de la Ville



Pérenniser l'autofinancement

Conserver un **taux d'épargne brute satisfaisant** permettant de financer la PPI



Assurer une **gestion stratégique** et maîtrisée de la dette

Contenir la dette : capacité de désendettement inférieur à 12 ans



Traduire dans le budget des **choix politiques forts**



Financer une PPI **ambitieuse**

→ PPI votée à hauteur d'1 Md €

→ Garantir un **taux élevé de réalisation**



Déployer le **bouclier social**

→ Aucune augmentation des taux de la taxe foncière

→ Des tarifs permettant un accès pour tous aux services publics



# Nos I Choix



# Une gestion financière responsable



## Une gestion responsable des fonds publics



Une recherche accrue  
de subventions auprès  
des partenaires de la Ville



Déploiement d'un plan de lutte contre  
l'absentéisme ;  
premier bilan présenté au conseil  
municipal  
de mars 2024

## Des efforts soutenus en matière de sobriété énergétique



Une baisse de la consommation de 5% attendue en 2024 avec le plan de sobriété énergétique

Des projets pour faire de Montpellier **une ville exemplaire**

- Travaux pour la transition écologique et la végétalisation des écoles
- Développement de la flotte de véhicules décarbonés
- Déploiement de bornes de recharge des véhicules électriques
- Généralisation des leds avec détection de présence dans les équipements municipaux

# Bouclier social : les tarifs





Le produit des **services 2024**  
intègre les tarifs fixés par le conseil municipal  
le 11 décembre 2023

- Tous tarifs confondus, l'ensemble des tarifs sociaux sont restés inchangés
- Ont également été maintenus à leur niveau 2023 : les tarifs de la restauration scolaire, les tarifs des maisons pour tous, les ALSH, prestations jeunes et sportives
- L'évolution des autres tarifs a été plafonnée au taux d'inflation prévisionnel de l'OCDE (fixé à 3,1%)



# La transparence de la gestion

	 Budgets verts	 Certification des comptes
État de la réglementation	Annexe budgétaire obligatoire « impact du budget pour la transition écologique » pour les collectivités de plus de 3500 habitants à compter de l'exercice 2024 (compte administratif 2024 et budget primitif 2025)	Le Parlement n'a pas encore statué sur la suite du dispositif. Le Gouvernement préconise une certification sur la base du volontariat pour les collectivités les plus importantes à compter de 2028. La Cour des comptes a publié un référé pour généraliser la certification aux grandes collectivités
Proposition 2024	Anticiper l'obligation légale en présentant les premiers résultats de la démarche dès le CA 2023	Poursuivre la certification des comptes au moins jusqu'à la fin du mandat

## Proposition 2024

aller au-delà de l'obligation légale sur ces deux points pour éclairer davantage les choix et l'information des élus

# Une stratégie vertueuse de gestion de la dette



## Confiance des prêteurs

des réponses 3x plus importantes que nos besoins lors de notre dernier appel d'offres, afin de bénéficier des meilleures conditions financières



Une dette diversifiée pour plus de sécurité des emprunts régulièrement renégociés avec 14 banques partenaires



## Des emprunts vertueux dans le domaine social

Prêts sociaux auprès de la Banque postale pour les opérations NPRU Mosson et construction du groupe scolaire Mas Barlet



La qualité de signature de la Ville reconnue par les banques grâce à une gestion saine et rigoureuse de nos finances

# Une stratégie vertueuse de gestion de la dette

## Proposition 2024



Prendre en compte  
un taux moyen de

3,32%



Retenir une provision  
prudentielle de 0,7 M€  
permettant de couvrir  
une hausse des taux  
d'intérêts jusqu'à

3,82 %



Retenir la possibilité  
de réaliser des emprunts  
infra-annuels pour

0,6 M€



Soit

11,6 M€

au total

# Les relations entre la ville et la Métropole

## Le financement de la compétence voirie

→ Les compétences de l'intercommunalité sont financées par des recettes dynamiques qui leur permettent de faire face à des dépenses en progression

- Mobilité : versement mobilité
- Déchets ménagers : TEOM
- Milieux aquatique et inondations : taxe GEMAPI

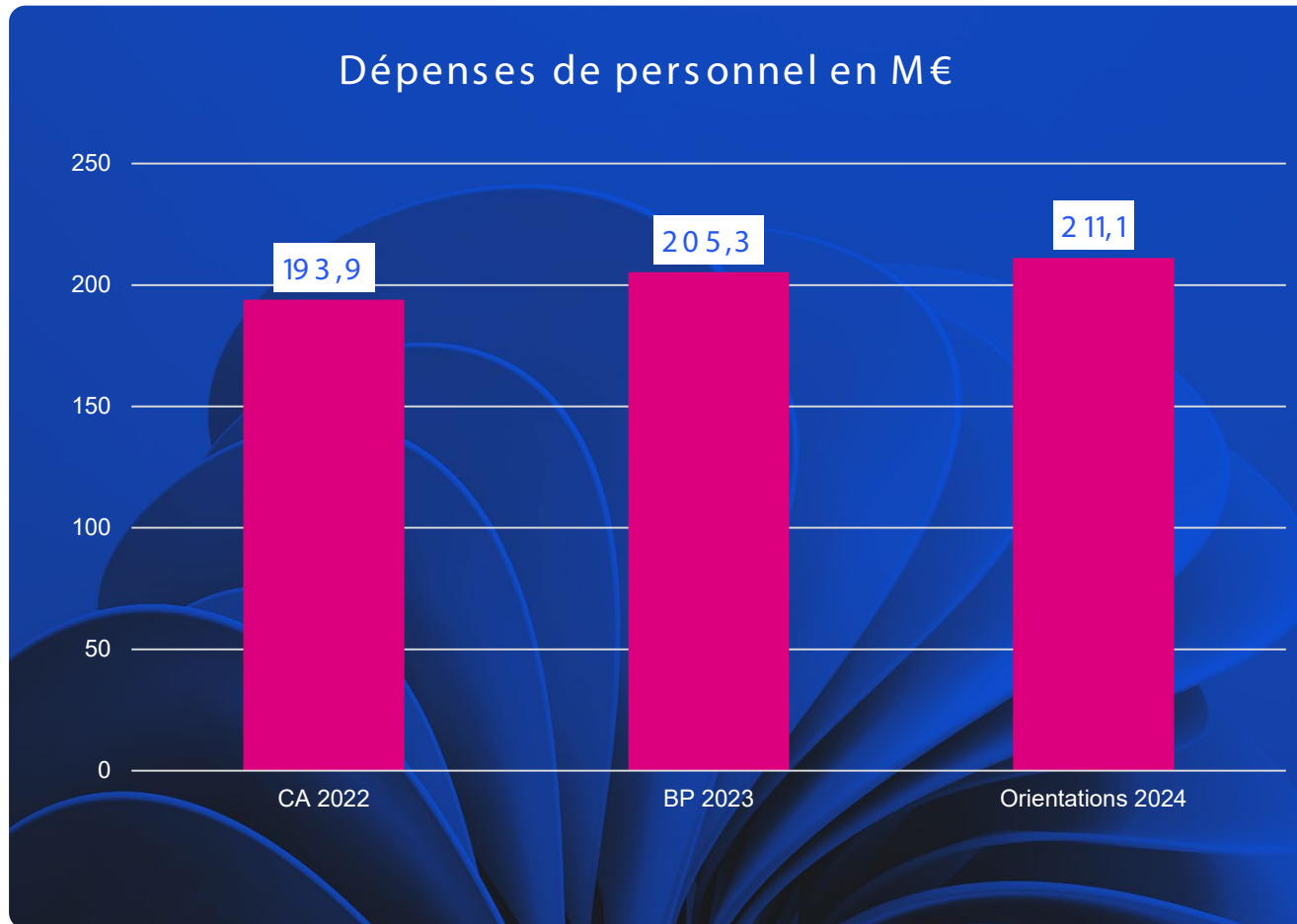
→ La compétence voirie/espaces publics fait exception. La recette affectée à la compétence est figée depuis sa mise en œuvre (basée sur les dépenses de fonctionnement moyennes 2012 -2014)

→ Objectif 2024 : accroître l'attribution de compensation venant financer cette compétence

→ Le pacte financier et fiscal en cours de discussion permettra d'acter des règles de financement de la progression des dépenses de cette compétence

→ La Ville de Montpellier s'engage à contribuer de façon équitable à l'équilibre des finances intercommunales  
A ce stade de la préparation budgétaire, une provision de 4 M€ a été intégrée concernant l'attribution de compensation

# Les dépenses de personnel

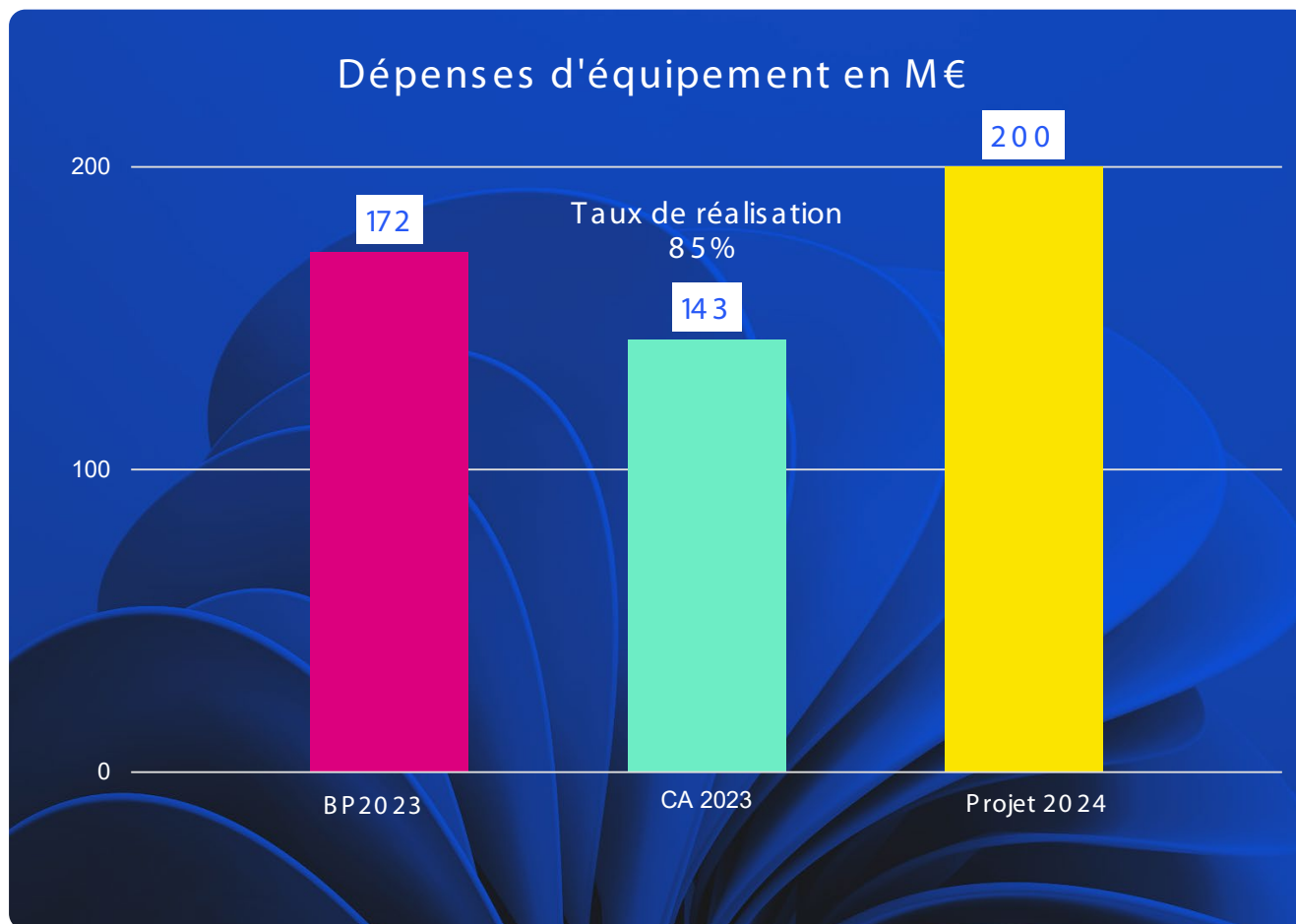


## En 2024

### Les dépenses de personnel intégreront

- Des mesures fortes en matière de rémunération des agents : 2e phase du RIFSEEP, revalorisation de la prime d'intéressement collectif
- Les postes supplémentaires liés aux ouvertures d'équipements, dont groupe scolaire Jeanne Moreau
- 5 points d'indice supplémentaires pour chaque agent suivant décision de l'Etat
- La revalorisation de 1,5% du point d'indice depuis le 1er juillet 2023, qui s'applique en année pleine en 2024
- Une provision d'1 M€ pour une nouvelle revalorisation éventuelle du point d'indice de 1,5% en juillet 2024

# Des dépenses d'équipement dynamiques



Une hausse des dépenses d'équipement en 2024 pour pour la transition écologique et solidaire, la qualité de vie des Montpelliérains, édifier une ville à hauteur d'enfants

Des investissements soutenus par l'Etat, le CD 34 et la Région Occitanie

## Principales opérations du projet de budget 2024

- Fonds de concours espaces publics et mobilités douces et alternatives
- Participation équipements NPRU Mosson
- Groupe scolaire Nouveau Saint Roch
- Projet grand parc Lunaret Lavalette Montmaur
- Rénovation énergétique des écoles



# Conclusion



# Les orientations du projet de budget 2024

Le projet de budget 2024  
s'articule autour de

3 AXES



Investir pour la transition  
écologique et solidaire,  
pour la qualité de vie  
des Montpelliérains,  
pour édifier une ville  
à hauteur d'enfants



Continuer à édifier  
le bouclier social  
pour les  
Montpelliérains



Renforcer les efforts  
de gestion  
pour préserver  
l'épargne et soutenir  
l'investissement





Merci  
de votre  
attention

